

Commune de **TOMBLAINE**

Bulletin Municipal Officiel

Octobre 2014



Sommaire



Rédaction, documentation :

Mairie de Tomblaine

Responsable de la publication :

Hervé Féron

Crédits photos :

Mairie de Tomblaine
Service communication,
Alexandre Huet,
Muriel Rubert,
Fabrice Stéphane.

Conception :

Service communication
Damla Aslan

Impression : BIALEC

Diffusion : 4100 exemplaires
Dépôt légal n°949
Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Éditorial 1

Vos élus 2

Ça s'est passé à Tomblaine ces derniers mois !

Festival " Aux Actes Citoyens " 3

Autour du Tour 6

Tomblaine en Fêtes 14

Un été au centre de loisirs 20

Fête de la Paix 22

Nos sportifs 23

Les assistantes maternelles 25

Salon de la Promotion de l'Apprentissage 26

La Vogalonga 27

Canoë-kayak 28

Sensibilisation au dépistage du cancer du sein 28

Monde associatif 29

Hommage 30

Nouveaux commerçants 31

Bus à Haut Niveau de Service 33

Projet en cours et à venir

Acquisition d'œuvres d'art - Place des Arts 34

Espace Jean Jaurès 36

Groupe scolaire Elisabeth et Robert Badinter 37

Maison de santé pluriprofessionnelle 38

La ZAC 39

La Fibre Optique 40

Lumières sur la Ville 41

Réunions de quartiers 42

Tribune libre 44

Madame, Monsieur,

Vous avez l'habitude de recevoir deux bulletins municipaux par an, mais cette année, vous n'en avez pas reçu au mois de juin étant donné l'actualité très chargée à Tomblaine au cours de ce printemps et de cet été. C'est pourquoi en ce début d'automne, nous éditons exceptionnellement un bulletin municipal. Vous y trouverez dans une première partie un rappel de tous ces événements que nous avons connus à Tomblaine et qui participent largement au rayonnement de notre ville et à la qualité de vie. Dans une deuxième partie, nous vous donnons des informations sur les projets en cours ou à venir.



Tomblaine se développe, s'adapte aussi aux évolutions, la rentrée scolaire de septembre 2014 a vu la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans de bonnes conditions à Tomblaine, même si au bout du compte cette réforme occasionne des charges considérables pour les communes, mais c'est une ambition que nous partageons pour l'épanouissement personnel de nos enfants.

L'école publique est le socle qui nous permet de faire vivre les valeurs républicaines auxquelles nous sommes très attachés à Tomblaine et qui fondent l'ensemble des politiques publiques que nous développons au quotidien.

Enfin, nous pourrions reprendre ensemble et de vive voix la discussion sur tous ces projets lors des six réunions de quartiers annuelles que nous vous proposerons courant octobre.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'engagement de votre Conseil Municipal dans toutes ses composantes au service de toutes les Tomblainoises et tous les Tomblainois.

Hervé FERON
Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Feron', written over a thin horizontal line.

Vos élus

Le Maire,

Hervé FÉRON

*Député de Meurthe-et-Moselle,
Conseiller communautaire du Grand Nancy*

Les Adjoints,

Jean-Pierre LAURENCY

*Conseiller Général de Meurthe-et-Moselle,
1^{er} adjoint délégué à l'Urbanisme, aux Travaux, au Cadre de
Vie et au Développement Durable.*

Christiane DEFAUX

*Adjointe déléguée à l'Enfance, à l'Accès au Savoir et à la
Culture.*

Jean-Claude DUMAS

*Adjoint délégué à la Politique de la Ville, au Logement et
aux Sports.*

Denise GUNDELWEIN

Adjointe déléguée à la Solidarité et à l'Action Sociale.

Chantal GEORG

*Adjointe déléguée à la Petite Enfance, à la Vie Associative
et aux Fêtes et Manifestations.*

Alexandre HUET

*Adjoint délégué au Commerce, au développement
Économique, à la Communication et à la Citoyenneté.*

Grégoire RUHLAND

*Adjoint délégué aux Finances et au Développement
Informatique.*

Les Conseillers Municipaux,

Serge STRACH

Henri SCHMITZ

Gérard ALBERT

Mireille DAFFARA

Roselyne LEBOEUF

Raymond LAUMONT

Denis HOELTER

Christiane ROL

Brigitte MION

Emmanuel ROSINA

Hinde MAGADA, Conseillère Communautaire

Laurent GRANDGEORGE

Jamila OZDAS

Nouna SEHILI

Séréna STEPHAN

Théo DELMER

Johanna JACQUES-SEBASTIEN

Monique BONIN

Mariette KAROTSCH

Alexandre AUFFRET

Anthony RENAUD



Ça s'est passé à Tomblaine ces derniers mois!

Festival "Aux Actes Citoyens"



Ouverture du Festival avec le parrain François-Xavier Demaison



Tom Novembre dédicace son portrait



Le festival aux couleurs du Brésil par Tomblaine Danse

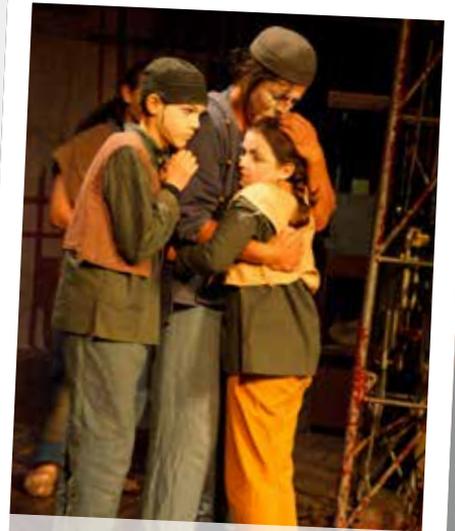


" L'incroyable destin " de René Sarvil par les Carboni

Festival "Aux



Master-Class avec Carlo Boso



"La Bonne Âme du Se Tchouan"
par les Baladins du Miroir avec Eva Gaspard, une jeune Tomblainoise.



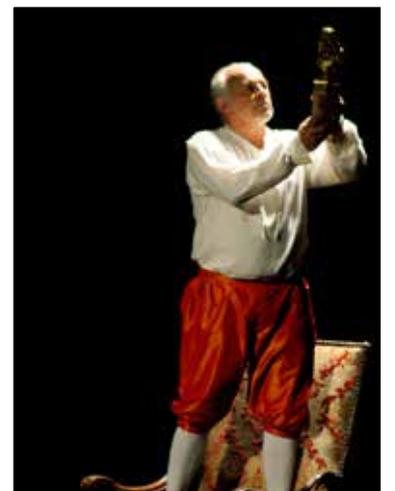
"Hôtel Paradiso" par la famille FLÖZ
(Allemagne)



"El Cid" d'après Pierre Corneille



Exposition de Jean-Alexandre Delattre



"Molière Malgré lui"
par Francis Perrin

Actes Citoyens"



Soirée "En Voiture Simone "



Le " Mozart Group"



Les bénévoles de l'association
" Aux Actes Citoyens "
avec les masques d'Andréa Cavarra



Succès populaire



Musique par les élèves de Tempo

Autour du Tour

Conférence de Jean-Paul Ollivier " La Légende du Tour "



Sortie Tomblaino-Baccaro-Gérômoise



" La tournée verte " : quand les musiciens se déplacent en vélo...



La Ville aux couleurs du Tour



Fleurissement Rond-Point Barbusse

La fête des sports

Abdès Ouaddou, Rémi Walter et Hinde Magada, Présidente du GSAT



Match de basket avec le "Tomblaine Basket Club"



Match de football arbitré par le GSAT



2000 participants dans l'après-midi



Cours de Zumba

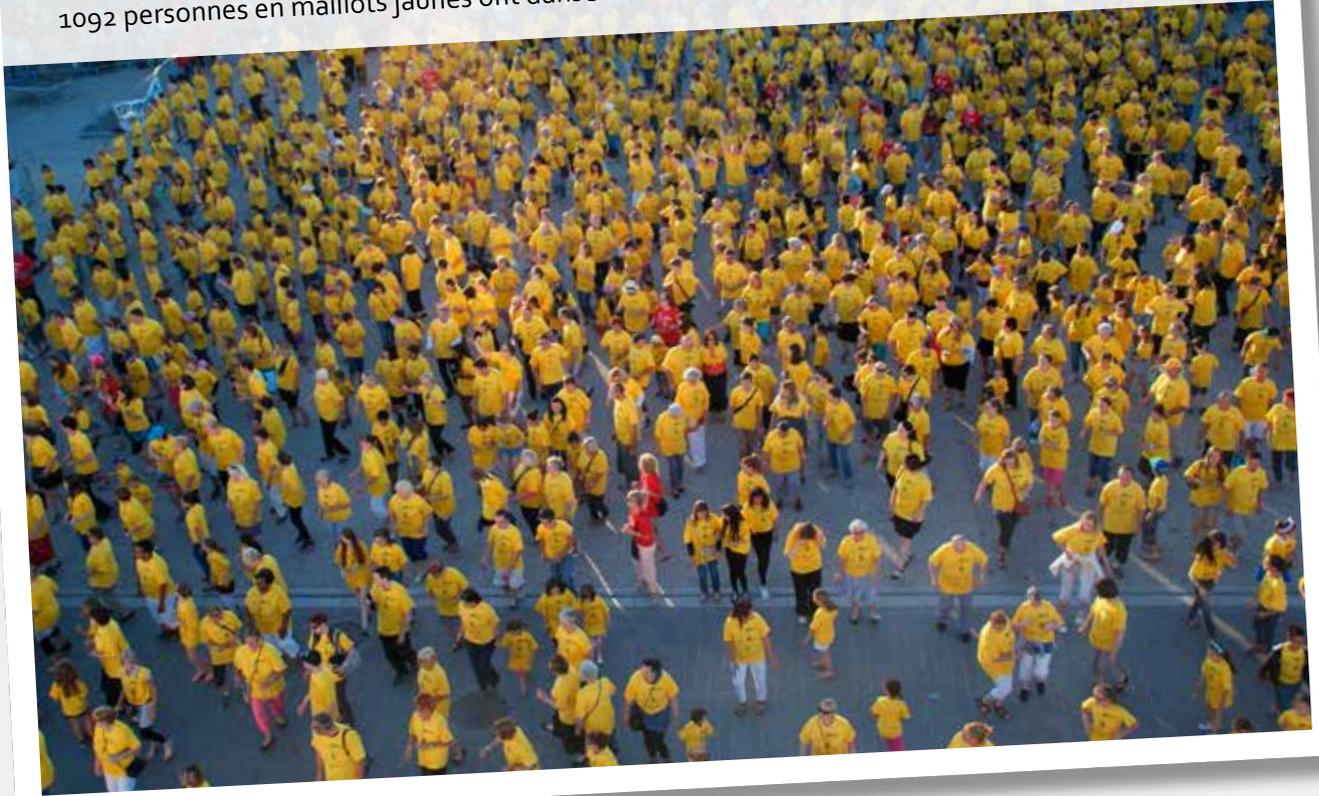


Démonstration de Judo par l'association AJ 54



Madison

Tomblaine a battu le record du monde du plus grand Madison !
1092 personnes en maillots jaunes ont dansé le Madison sur la chanson " Aux Champs Elysées "



Le Tour de France - Jour J



La caravane remercie la Ville de Tomblaine



Signature des cyclistes au podium signature



Stand de Tomblaine dans le Village



Nos personnes âgées fans du Tour de France



Village du Tour



Intronisation du Maire et de Gilbert Thiel par l'académie de la gourmandise



Le Maire avec Miss Lorraine 2013 avant le départ



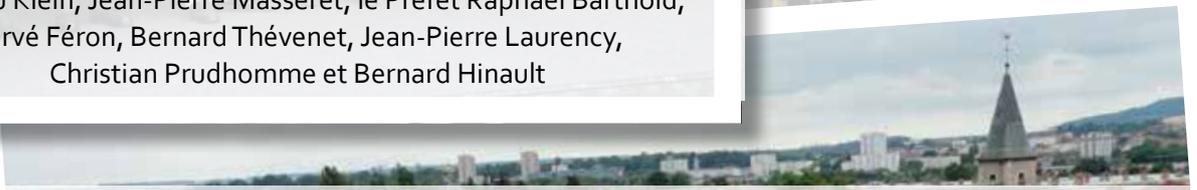
La caravane pulcitaire

Le Tour de France - Jour J



De gauche à droite :

Mathieu Klein, Jean-Pierre Masseret, le Préfet Raphaël Barthold, Hervé Féron, Bernard Thévenet, Jean-Pierre Laurency, Christian Prudhomme et Bernard Hinault



Le succès du Tour à Tomblaine



Émission "Village Départ "



Championnat de voitures à pédales



Les commerçants acteurs du Tour de France

Un grand merci aux commerçants Tomblainois pour leur investissement et leur participation à cette grande fête populaire.



La boucherie Chanson avec leur cochon vêtu d'un tee-shirt jaune



La boulangerie Jory a réalisé un pain spécial Tour de France



Un gâteau spécial Tour de France réalisé par l'équipe du magasin Auchan



Tomblaine

Concours de Pêche du 14 juillet



Les enfants du centre de loisirs déguisés pour le carnaval



Remise des maillots jaunes dans les écoles



en Fêtes



Inauguration de la salle de danse Pina Bausch en présence de Sylvie Kurt, professeure de danse



Gala de l'école de musique Tempo



Repas traditionnel du 1^{er} mai



Inauguration de l'avenue Nelson Mandela



Tomblaine en Fêtes

Chantier jeune : création de la chavande pour les Feux de la Saint Jean



... le résultat final !



Vacances des anciens à Ker al Iann



Les emplois saisonniers d'été



Entre les emplois saisonniers d'été, les animateurs au centre de loisirs, aux ateliers d'accueil, au temps périscolaire, les emplois de serveurs pour le repas des personnes âgées, ce sont de très nombreux emplois qui sont offerts chaque année aux jeunes de Tomblaine par la Municipalité.

Les jeunes Tomblainois ont servi le repas des anciens dans le cadre du 1^{er} mai.



Les animateurs du centre de loisirs



Remise des médailles de la famille française

Tomblaine



La Battucada de Tomblaine au Festival d'Avignon



Embrusement de la chavande



Carnaval à la Halte-Garderie

en Fêtes

Dégustations du monde



L'équipe féminine du club de basket de Tomblaine



Gala de Tomblaine Danse



" American Party " au centre de loisirs

Un été au centre de loisirs ...





fête de la Paix



2014
année
Jaurès



Jean Jaurès
Fondation

Tomblaine, ville labellisée

Le 31 juillet 1914, Jean Jaurès était assassiné au Café du Croissant à Paris.

Il ne voulait pas la guerre, c'est pour cela qu'il est mort. C'est trois jours plus tard que l'Allemagne déclarait la guerre à la France.

La Ville de Tomblaine, labellisée par la Fondation Jean Jaurès, a voulu commémorer le 100^{ème} anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès en organisant le jeudi 31 juillet 2014 une grande Fête de la Paix pour sensibiliser les enfants et les adultes aux valeurs et à l'engagement de Jean Jaurès.

Avec le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, 400 enfants des centres de loisirs du département et des centaines de visiteurs ont partagé ces belles valeurs de paix et de fraternité.



Gymnastique

Rondade Salto : Théo Noblet, Champion de France, Xavier Blaise et Romain Marchesi, Vice-Champions de France.



Doriana Laurino,
Championne de France de kick-boxing



Canoë-kayak club de Nancy-Tomblaine
au Championnat de France de fond canoë-kayak de Chamouille.



Vincent Rambaut, Vice-Champion de
France cadets de basket



L'équipe féminine du Lycée Varoquaux,
6^{ème} au Championnat de France de tennis de Table

Nos sportifs



Remise des récompenses lors du Challenge Collot 2014 avec Monsieur Thiriet, Président du district, Job Durupt, Madame Collot et Hervé Collot



Mise à l'honneur des vétérans du GSAT.
Cette année, les deux équipes séniors du GSAT sont montées dans la catégorie supérieure



Olivier Munch, 3ème au Championnat de France de Boccia à Calais.



Les cadets du club d'aviron sont champions de France avec les Tomblainois, Nicolas Adam et Brice Hualme

Les P'tits Poulbots

L'Association "les P'tits Poulbots" fédère les assistantes maternelles qui souhaitent, se rencontrer ponctuellement ou régulièrement et organiser des activités avec les enfants qu'elles ont en responsabilité. Ces moments de rencontre permettent la socialisation de l'enfant, des activités intergénérationnelles, ...

Mercredi 25 juin 2014, "Les P'tits Poulbots" ont organisé leur traditionnelle kermesse.

A chaque passage aux différents stands (chamboule-tout, jeux de quilles, pêche à la ligne etc.), les enfants ont eu la joie de recevoir un petit lot, le tout dans la bonne humeur.

Après une matinée riche en émotion et en activité, les enfants ont pu partager un pique-nique bien mérité.

Cette journée est venue clôturer une année bien remplie (arbre de Noël, mardi-gras, goûter de Pâques, cadeau fête des mamans et papas).

Pour permettre à l'association d'offrir toutes ces activités aux enfants, un grand loto s'est déroulé le



La Ptite Tribu



L'association « La ptite Tribu » nouvellement créée est composée d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle. Cette association offre la possibilité aux assistantes maternelles et aux enfants de se retrouver une fois par semaine et de faire des activités d'éveil et culturelles (peinture, collage, comptines, gommettes, chansons ...)

Ces matinées d'éveil sont des moments privilégiés où les enfants peuvent développer leur créativité et se préparer à une vie sociale et collective en tenant compte de leur rythme personnel.

Pour toute information sur l'association, vous pouvez contacter le 06.30.78.48.61.

Chantal Georg est adjointe au maire, déléguée à la petite enfance. A Tomblaine, il y a une crèche intercommunale, une halte-garderie, de nombreuses assistantes maternelles et un projet de nouvelle maison de la petite enfance.

Salon de la Promotion et de l'apprentissage

Une première réussie !

Le premier salon de la promotion de l'apprentissage s'est déroulé le 24 avril dernier, à l'Espace Jean Jaurès et sur la Place des Arts. Ce salon a été organisé par la Ville de Tomblaine en partenariat avec le Comité Local pour l'Emploi.

Le caractère novateur de cette manifestation a été à l'origine de son succès, avec plus de 1800 visiteurs. Au menu, des dizaines de C.F.A représentant une grande diversité de secteurs d'activité, de grandes entreprises, et des centaines d'offres de contrats d'apprentissage à la clef. Quatre tables rondes ont également été l'occasion de réflexions et d'échanges sur l'apprentissage.



Mais plus que tout, ce sont les initiations et démonstrations de nombreux métiers qui ont attiré les jeunes : du simulateur d'engins de chantier à la forge des maréchaux-ferrants, il y en avait pour tous les goûts !

A l'occasion de l'inauguration, Monsieur Masseret, Président du Conseil Régional et Monsieur Klein, Président du Conseil Général, ont salué cette belle initiative, dont l'organisation a mobilisé énormément d'énergie. Pour l'organisation et le bon déroulement de cette journée, la participation d'élèves du lycée Marie Marvingt de Tomblaine et du lycée entre Meurthe et Sânon de Dombasle a été d'une aide précieuse et a donné naissance à une collaboration inédite.

Loin de se contenter de cette réussite, une évaluation approfondie de l'opération va permettre de proposer dès l'année prochaine le renouvellement de cette manifestation accompagnée de nombreuses nouveautés. Alors, quels que soient le niveau de diplôme et le secteur d'activité visé, si vous êtes en quête d'orientation professionnelle, rendez-vous en 2015 pour la deuxième édition !



Quarantième anniversaire de la Vogalonga

Dimanche 8 juin, la municipalité de Venise avait pourtant limité le nombre d'inscriptions à 1650 bateaux pour la Vogalonga, la réalité, c'est que plus de 2000 bateaux étaient au départ.

Le Canoé Kayak club de Nancy-Tomblaine avait inscrit 3 bateaux dont 2 Dragon Boats (de longs bateaux permettant d'embarquer 20 compétiteurs avec un dragon représenté à la proue), et un bateau sur lequel des femmes ont pagayé, dénommé le " dragon ladies ".

Dans le cadre de la prévention contre le cancer du sein, le club de Nancy-Tomblaine, en partenariat avec l'association Symphonie, a entraîné depuis de nombreux mois une vingtaine de femmes dont une grande partie ont été atteintes par cette maladie.

Le projet était ambitieux, combattre la maladie par l'effort sportif et la solidarité sur un bateau.



Des pagayeurs étaient venus d'Australie, de Hollande, d'Espagne ou de Nouméa. Tout ce monde est parti à 9h du matin pour un périple de 32 kilomètres en traversée de Venise.

Les Dragon Ladies avaient déjà pagayé depuis 8 h du matin pour arriver au départ, et elles sont descendues du bateau à 16h.

Mais avant cela, elles étaient passées par l'île de Burano, pour revenir sur Venise et là, quelle émotion lors du passage devant des centaines de Vénitiens et de touristes qui les ont acclamées !

C'est une aventure extraordinaire, une belle leçon de courage donnée par ces dames !

Hervé Féron, en tant que député, a participé au financement de ce projet sur la Réserve Parlementaire et pour aller plus loin, il s'est entraîné pendant plusieurs semaines pour pagayer avec ces dames.

Ce sont donc 3 bateaux et une soixantaine d'adhérents du club de Nancy Tomblaine qui se sont engagés pour la Vogalonga. Sur le bateau des Dragon Ladies (y compris le député), tout le monde était habillé en rose. C'est un spectacle incroyable, une fête démesurée, qui a pour décor la ville de Venise, quand vous entrez dans Venise au milieu de ces 2000 bateaux, pour se regrouper sur la place Saint Marc, et prendre le départ lancé par un tir au canon.



Championnat de France les 11 et 12 octobre 2014

Le CKCNT (Canoë-Kayak Club Nancy-Tomblaine) est un club de haut niveau reconnu, et cela, dans les deux disciplines olympiques du Canoë-Kayak : la course en ligne et le slalom.

Chaque année depuis 6 ans, des athlètes du club sont sélectionnés en équipe de France.

Le CKCNT se distingue par la création en 2009 d'un centre d'entraînement et par ses diverses actions. Fin 2013, il s'est notamment vu remettre le Prix de la lutte contre les discriminations de la Ville de Nancy.

Rendez-vous samedi 11 et dimanche 12 octobre à la base nautique de Nancy pour le championnat de France.



© Denis Clet

Petit déjeuner de sensibilisation au dépistage du cancer du sein

Commune de
TOMBLAINE

La Ville de Tomblaine en partenariat avec l'association « Symphonie » vous invite à un petit déjeuner de discussion et de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Le samedi 18 octobre 2014 à 9h
Espace Jean Jaurès
3 avenue de la Paix - Tomblaine.

Depuis plusieurs années la Municipalité de Tomblaine donne la possibilité de faire un examen de prévention aux femmes employées de la Mairie sur leur temps de travail.

Unis contre le cancer du sein !
Mobiliser
Sein
Combat
Pont de Tomblaine en Rose
Dépistage
Intervention
Solidarité
Femme
Homme
Conseil
Écoute

Octobre Rose 2014

Nos associations se forment

A l'initiative de la Municipalité de Tomblaine, plusieurs clubs sportifs ont participé à la formation de Premiers secours (PSC).

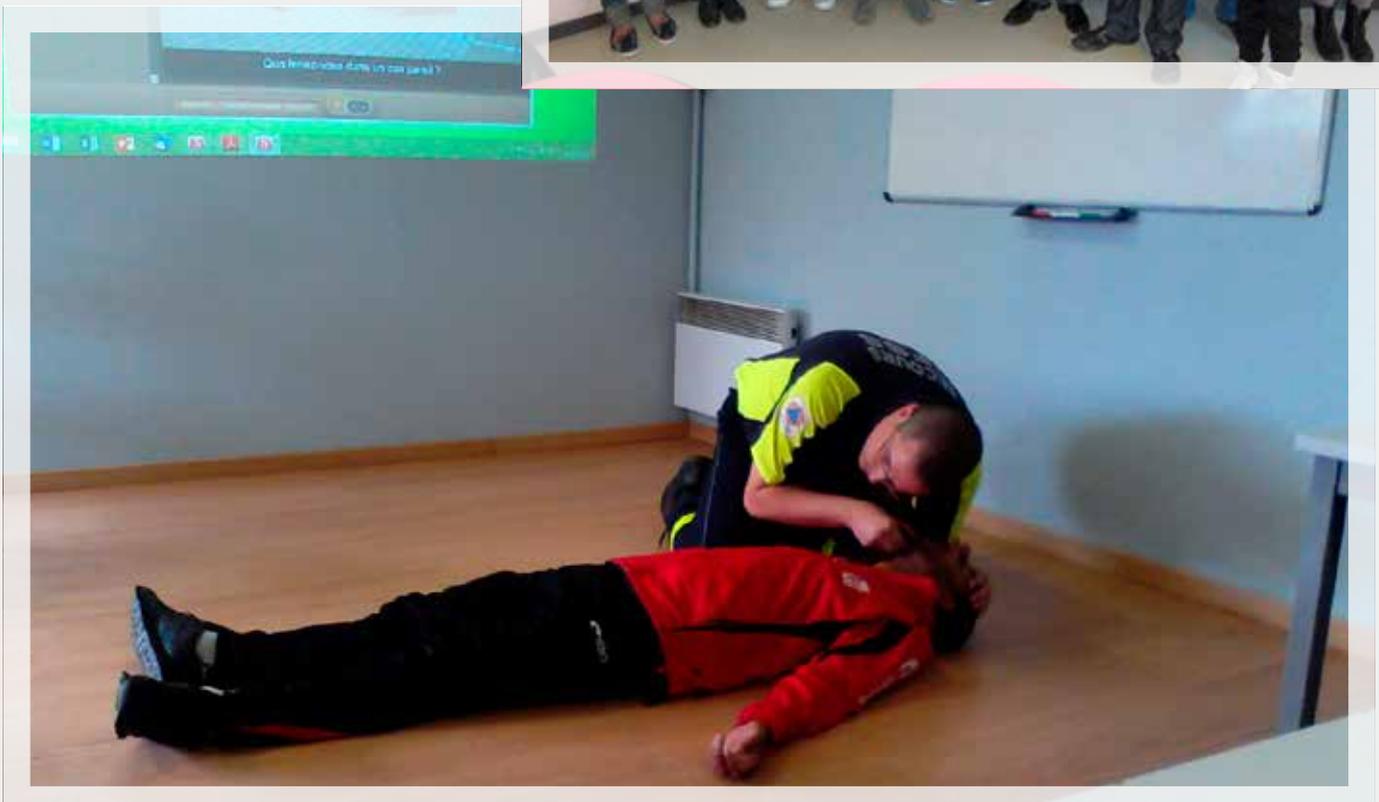
Le GSAT, l'ASPTT Tomblaine basket, Tomblaine Sport Loisirs, ABYSS 54 et Rondade Salto ont suivi activement tous les modules et obtenu leurs diplômes.

Financée par la Ville de Tomblaine, cette formation est très importante, elle est toujours utile pour répondre aux réalités des interventions quotidiennes et exceptionnelles.

D'autres formations ont été proposées et financées par la Ville de Tomblaine aux jeunes Tomblainois :

- Formation « Surveillant de Baignade », 7 jeunes Tomblainois ont été diplômés, ils pourront donc encadrer la baignade des enfants dans le cadre des accueils collectifs de mineurs.

- Formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs, ce stage a été organisé par les Francas et financé par la Ville de Tomblaine, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et la CAF.



Hommage à Charles Pernot

Le 23 avril dernier, nous avons eu la tristesse et la douleur d'apprendre le décès de Charles Pernot.

Né le 7 mai 1922 à Nancy, 2ème d'une fratrie de 6 enfants : Andrée, Jean, Emilie, Raymond, Aimé. Il passe sa scolarité et son enfance à Tomblaine. Dès son plus jeune âge, Charles, ses frères et sœurs aident dans l'exploitation maraîchère familiale.

Au mois de mars 1943, en passant le conseil de révision, Charles est victime d'une rafle organisée par les autorités allemandes. Emprisonné sur Nancy, Ecrouves, puis à Drancy, il est déporté au camp d'Orianenburg-Sachsenhausen. Après 2 ans de privations et violences, Charles est libéré en 1946 par les Russes et rapatrié par les forces alliées, c'est après plusieurs semaines d'errance dans la campagne berlinoise et dans un état de santé précaire, qu'il retrouve sa famille à Tomblaine.

En 1946, il rencontre Georgette Thouvenin, qu'il épouse un an plus tard. De cette union, deux petites filles vont voir le jour Monique et Annie. La famille s'agrandira au fil des années avec 2 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

En 1947, Charles exerce son activité professionnelle au Grand Séminaire de Villers-lès-Nancy, puis au service du prince de Beauvau-Craon au château d'Haroué. En 1950, il s'installe comme gérant d'une exploitation à Saulxures-lès-Nancy.

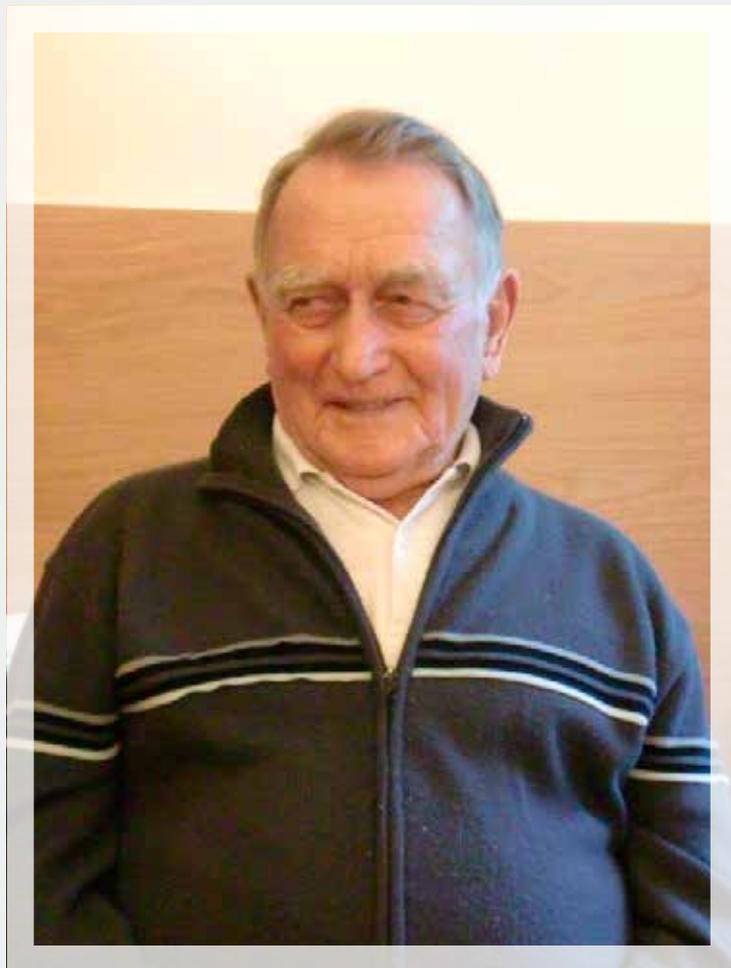
Au décès de son papa, Charles reprend une partie de l'exploitation familiale Tomblainoise avec Georgette son épouse, puis au décès de sa maman, il reprend la totalité de l'exploitation maraîchère. Il excelle dans le maraîchage, toujours à l'avant-garde, il est le premier à construire l'une des premières serres du secteur.

En 1987, Charles prend une retraite bien méritée, toujours aussi actif, il continue à créer, semer, bouturer, planter. Il en profite aussi pour voyager et découvrir plusieurs pays, mais surtout il profite de toute sa petite famille.

Il perd son épouse en 2010, ce qui douloureusement l'affecta. Les années passant, la maladie s'installe, conscient jusqu'à la fin, Charles a fait preuve d'une grande résistance, entouré des siens.

Charles était le père d'Annie Grall épouse de Pierre Grall qui a longtemps été adjoint au Maire de Tomblaine.

Charles Pernot était l'un des derniers maraîchers de Tomblaine.
Une pensée particulière à toute sa famille.



Restaurant d'insertion : " L'Entre 2 "

Jeudi 3 juillet, les élus de Tomblaine ont inauguré avec les représentants du Grand Sauvoy et de l'association Regain 54 le restaurant d'insertion « L'entre-Deux » situé avenue de la Concorde à Tomblaine. Cela a été un moment important dans l'histoire de Tomblaine puisqu'il s'agit de proposer à la population un lieu de restauration idéalement situé sur la banlieue Est du Grand Nancy. On a donc affaire à un projet économique pertinent, mais il s'agit aussi d'un restaurant d'insertion, c'est-à-dire de créer du lien social, une possibilité de formation permanente pour 6 personnes, encadrées par des professionnels de très bon niveau.



Dans une ville populaire comme Tomblaine, on est donc dans une démarche de développement local, de resserrement du lien social : c'est l'intérêt public qui prime. Pour cela, un vrai travail de réseau a été mis en place.

La dynamique a été apportée par le Comité Local pour l'Emploi de Tomblaine dont le directeur est Patrice Tresse. La Ville de Tomblaine, d'abord avec le Grand Sauvoy, a su imaginer le projet, puis s'en donner les moyens. C'est ainsi qu'une aide de 10 000 euros du CCAS de la Ville de Tomblaine a permis d'acquérir le fonds de commerce qui serait sans aucun doute parti sur d'autres projets. La Ville de Tomblaine a également mis à disposition des personnels techniques pour participer aux travaux et aider ainsi l'association du Grand Sauvoy. Les démarches administratives pour le permis de construire ont été facilitées, bien sûr dans le cadre de la légalité. Et c'est ensuite le Grand Sauvoy et Regain 54 qui, avec tout leur savoir-faire, ont pris le relais.

Aujourd'hui, ce restaurant fonctionne tous les midis, il se développera certainement, peut-être pourra-t-on y dîner le soir autrement que par réservation et une terrasse sur le trottoir est espérée prochainement.

Tout cela n'aurait pas été possible sans les aides de l'Etat et du Conseil Général. L'inauguration du jeudi 3 juillet a consisté à constater que nous sommes dans une démarche gagnant-gagnant, car d'ores et déjà les objectifs sont atteints.

Faites-en publicité autour de vous, « L'Entre-Deux » vous attend, vous n'aurez plus qu'à vous mettre les pieds sous la table !

Resto Tomblaine



Nouveau !

" Resto Tomblaine ", restaurant et salon de thé ouvert depuis le 9 mai dernier.

Cette enseigne située au 43 avenue de la paix vous propose de nombreux sandwichs tous les jours de 10h à 22h. Essayer ! ... c'est l'adopter.

Restaurant " Les Têtes Brûlées "

Produits du Marché
Plats Différents chaque jour

★ **Le PLAT du JOUR**
8€⁵⁰

★ *Produits du Marché*
★ *Plats Différents chaque jour*

★ **LES TÊTES BRÛLÉES** ★

Fait Maison

Restaurant
LES TÊTES BRÛLÉES
Avenue Nelson Mandela
54510 TOMBLAINE
☎ **03 83 30 72 28**
@ resto.lestetesbrulees@gmail.com

NOUS ORGANISONS VOS REPAS DE :
Séminaire • Anniversaire • Baptême • Mariage...

STADE Marcel - Picot
Rue de la Franchise
1225
Au Nelson Mandela
AÉRODROME de Nancy - Essey
TOMBLAINE
D674
D202
Nancy

Nouveau : MiniGros Market



MiniGros Market vous accueille au 58, avenue de la Paix du mardi au samedi de 9 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 19 h.
Des produits frais, surgelés, épicerie salée et sucrée, boissons, hygiène, beauté et entretien vous sont proposés.

Bienvenue à ces nouveaux commerçants !

Bus à Haut Niveau de Service

Les transports en commun sont gérés par la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

Dans les précédents bulletins municipaux de septembre 2013 et janvier 2014, nous vous présentions l'organisation théorique, puis les évolutions du nouveau réseau STAN et sa distribution sur Tomblaine avec les lignes 3, 5, 9, 13 puis 18.

Dans ce nouveau dispositif, il était programmé que la ligne 3 serait desservie vers la mi-2014 par un Bus à Haut Niveau de Services dénommé BHNS. Cela est fait depuis le 1^{er} septembre.

Qu'est ce qu'un BHNS ?

Certes, cet équipement présente une esthétique sympathique et un confort agréable mais cela ne suffit pas pour en faire un BHNS.

En fait, le concept relève autant des services que le système rend aux usagers qu'aux infrastructures mises en place pour atteindre ce haut niveau de service.

C'est ainsi que doivent être pris en compte par exemple :

La fréquence et l'amplitude du service : pour la ligne 3 nous connaissons un cadencement de 10 mn en heures pleines et 15 mn en heures creuses pour une amplitude de 5h30 à 21h30.

L'accessibilité pour tous : ce véhicule dispose d'un système pneumatique permettant de se mettre à hauteur de quai et grâce à un dispositif de plancher escamotable d'assurer l'accès aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, une information visuelle et sonore des arrêts est disponible à l'intérieur des véhicules pour faciliter le voyage aux malentendants et malvoyants.

Des arrêts adaptés : ce qui précède nécessite des aménagements des quais et à Tomblaine les 2 arrêts " La Meurthe " sont aujourd'hui aux normes, les 2 arrêts " Jean Jaurès " devant l'être prochainement ...



Les Projets en cours et à venir

Acquisition d'Œuvres d'Art - Place des Arts

La Culture doit être accessible à tous.

La Ville de Tomblaine s'est engagée avec ses partenaires dans un ambitieux Projet de Rénovation Urbaine sur un quartier qui était jusque-là composé exclusivement de logements sociaux.

Au cœur de ce quartier, on trouvera un espace public : la Place des Arts qui sera bordée par l'Espace Socioculturel Jean Jaurès rénové et agrandi, le nouveau Groupe Scolaire Elisabeth et Robert Badinter et une Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Nous avons le projet d'aménager la Place des Arts avec trois sculptures-girouettes monumentales d'une hauteur de 3.50 m, œuvres du grand sculpteur contemporain Philippe Hiquily et cinq sculptures sur le thème des arts de la peintre-sculptrice Véronique Didierlaurent.

C'est une vraie ambition pour la Ville de Tomblaine et ses habitants que de mettre la Culture sur la place publique.



Place des Arts



Sculptures de Véronique Didierlaurent



Œuvres de Philippe Hiquily

Ce projet culturel croise la politique de la ville, la médiation avec les habitants et l'ensemble du projet de cohésion sociale.

Ce projet d'installation pérenne d'œuvres d'art dans un quartier en rénovation urbaine a retenu toute l'attention de Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, sensible à cette initiative qui rejoint une de ses priorités : favoriser la rencontre des publics avec l'Art et la création au quotidien.

Afin de financer une grande partie du coût d'acquisition de l'ensemble de ces œuvres artistiques et étant donné l'avis favorable de la Direction

Départementale des Finances Publiques de Meurthe-et-Moselle pour défiscaliser les donateurs de la souscription, une Convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine visant à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise a été signée par le Député-Maire, Hervé Féron et le Délégué Régional de la Fondation du Patrimoine, Dominique Massonneau en présence du Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, André Rossinot, le samedi 20 septembre 2014 à 11 heures dans le cadre des « Journées du Patrimoine ».

Les bons de souscription sont à retirer à la Mairie de Tomblaine, à l'Espace Jean Jaurès, au Comité Local pour l'Emploi, aux Services Techniques et auprès de tous les commerçants Tomblainois.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Pour les particuliers, votre don est déductible soit :

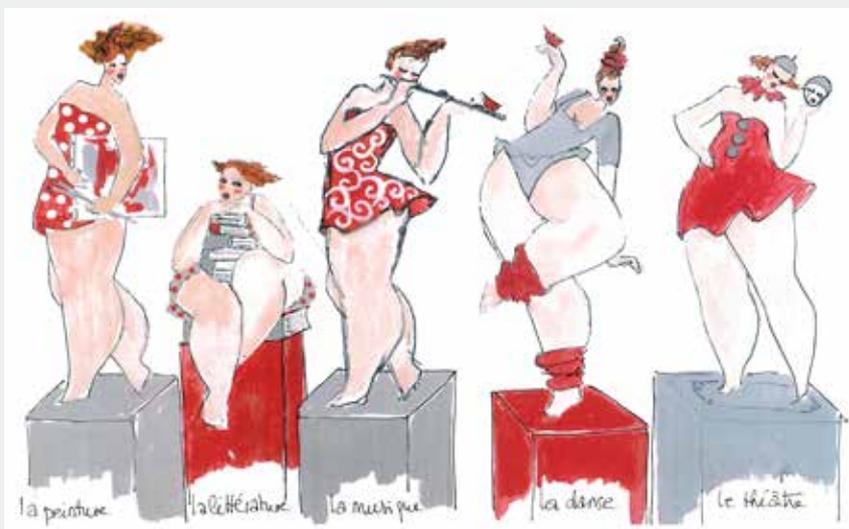
- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.
- ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €. (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €) Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, votre don est déductible :

- de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.



Hervé Féron et Dominique Massonneau, Délégué Régional de la Fondation du Patrimoine, signent la convention de souscription.



Projet : " Les Meneuses d'Art "



Œuvre de Philippe Hiquily

avec le soutien de



Espace Jean Jaurès

L'Espace Jean Jaurès est un lieu culturel, sportif et de loisirs à la disposition des associations tomblainoises et géré par le service d'animation municipal.

Très longtemps, ces bâtiments abritaient les usines Bouyer qui fabriquaient des motoculteurs qui étaient distribués dans toute l'Europe.



Avant



Pendant

Cette friche industrielle a été requalifiée et c'est en 1993 que Job Durupt, Maire de Tomblaine, et le Préfet Erignac ont inauguré la première phase de travaux réalisés pour l'Espace Jean Jaurès.

Cet équipement municipal a immédiatement connu un grand succès, fréquenté en moyenne par 1 100 personnes par semaine.

Depuis 2013, le Projet de Rénovation Urbaine a été l'opportunité pour la commune de s'engager dans des travaux de confort, de rénovation et d'agrandissement de l'Espace Jean Jaurès pour un montant total de 2 722 000€ hors taxes, financés en grande partie par subventions. Ces travaux, malheureusement, durent plus longtemps que prévu, un certain nombre de difficultés ont été rencontrées.

D'ores et déjà, on peut avoir une idée de ce que sera la future façade, résolument moderne, un treillis métallique rehaussant le niveau du bâtiment pour équilibrer la place par rapport aux autres bâtiments qui la borderont. Un écran géant a été installé (son entourage n'est pas encore finalisé), d'autres éléments doivent venir s'intégrer à la façade. Une partie de l'Espace Jean Jaurès sera très prochainement à nouveau utilisable, les associations tomblainoises s'en réjouissent.



Maintenant

avec le soutien de



Groupe scolaire Elisabeth et Robert Badinter

Face à l'Espace Jean Jaurès, il y avait un groupe scolaire issu de 4 écoles à l'origine, devenues entre temps l'école maternelle La Paix-Croizat et l'école élémentaire La Paix-Langevin.

Ces bâtiments étaient obsolètes et là encore, le Projet de Rénovation Urbaine a été une véritable aubaine. La commune a choisi la démolition-reconstruction de ce groupe scolaire pour un montant total de 4 095 000 euros hors taxes. On se souvient qu'une fresque monumentale avait été réalisée par les enfants de l'école élémentaire avec une artiste, Martine Sauvageot, cette fresque représentant Voltaire et Emilie du Châtelet.

Lors de la démolition du bâtiment, la fresque avait été déposée et il a été constaté qu'elle avait été très abîmée par le temps. Il a donc été choisi de rénover cette fresque à même le sol, de la prendre en photo en utilisant une nacelle et de réaliser un film de cette fresque pour l'apposer sur le nouveau gymnase.



Avant



Pendant

A la rentrée scolaire de septembre, une grande partie du groupe scolaire a été livrée, c'est-à-dire le gymnase scolaire, toute l'école élémentaire et la moitié de l'école maternelle. Il reste encore un certain nombre de finitions et l'autre moitié de l'école maternelle sera livrée très prochainement. La commune regrette les retards de l'architecte et des entreprises mais très bientôt, nous aurons là un superbe groupe scolaire que d'ores et déjà les enseignants, les enfants, les parents apprécient. Les classes sont colorées, attrayantes, les espaces adaptés, dans

l'école maternelle des salles de repos à côté des salles de classe, des salles de jeux, dans l'école élémentaire des tableaux interactifs dans toutes les classes, des ordinateurs en réseau.

Il est à noter que tout le projet a été pensé et a évolué en concertation avec les enseignants. A l'époque, la fresque avait été inaugurée avec les enfants, les enseignants et l'artiste, en présence d'Elisabeth Badinter, puisque celle-ci a beaucoup écrit à propos d'Emilie du Châtelet. C'est pourquoi la municipalité a proposé aux enseignants, puis aux parents d'élèves, de dénommer ce groupe scolaire Elisabeth et Robert Badinter. Un avis unanime ayant été donné, nous avons posé la question à Elisabeth et Robert Badinter qui nous ont répondu par un oui enthousiaste. Le Conseil Municipal a donc décidé à l'unanimité de cette dénomination.

Devant l'école ont commencé récemment des travaux d'aménagement pour végétaliser cette partie de la Place des Arts qui prend forme peu à peu.



Maintenant

Maison de Santé Pluriprofessionnelle

C'est également en bordure de la Place des Arts que la Maison de Santé Pluriprofessionnelle devrait voir le jour fin 2015.



Ce projet est né à partir de remarques faites par des habitants lors de réunions publiques, puis par des suggestions faites par un médecin généraliste de Tomblaine. Après avoir organisé une concertation auprès des professionnels de santé de Tomblaine, la commune a décidé de s'engager dans ce projet en maîtrise d'ouvrage.

Il était important d'obtenir la validation du Comité de Sélection de l'Agence Régionale de Santé et pour cela, il a fallu monter et défendre un énorme dossier.

C'est un travail considérable que vos élus ont réalisé et qui va permettre d'obtenir des subventions très importantes de la part du FEDER (Fonds européens), de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional et nous l'espérons, de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

Le coût de cette Maison de Santé sera de 2 180 000€ TTC. D'ores et déjà, 17 professionnels de santé sont intéressés dont un laboratoire d'analyses médicales.

Cette infrastructure va permettre aux professionnels de santé d'organiser une offre de soins cohérente pour les Tomblainois mais également pour les habitants des communes aux alentours avec une accessibilité facilitée, une trentaine de places de stationnement, deux places avec bornes électriques de recharge pour véhicules d'autopartage ou encore la proximité immédiate d'arrêts de deux lignes de transports en commun. Ce nouveau service de santé pour tous est une chance pour Tomblaine.



La Z.A.C.

Créée en 2006, la ZAC de Bois la Dame, d'une superficie d'environ 60 hectares, continue à se développer.

L'urbanisation de ce secteur au Sud de Tomblaine dans le respect de l'environnement est en plein développement avec notamment, la réalisation de trois étangs, au lieu et place d'un traditionnel réservoir d'orage en béton, permettant la gestion des eaux pluviales. Ces étangs seront entourés d'un parc public accessible en journée.

Les contraintes techniques imposées à l'ensemble des constructeurs (bâtiment basse consommation, utilisation d'énergies renouvelables ...)

contribueront également à assurer à ce futur nouveau secteur un label de qualité environnementale en faisant un quartier « Haute Qualité Environnementale ».

Lors du recensement réalisé en février 2014, plus d'une centaine de logements habités par plus de 330 personnes, a déjà été comptabilisée et c'est également plus d'une centaine de constructions (individuelles et collectives) qui sont aujourd'hui en cours de réalisation.

Rappelons que la ZAC de Bois la Dame répond aux objectifs du référentiel « Eco-Aménagement » qui permettent, entre autres, d'intégrer les composantes du développement durable et les enjeux stratégiques du logement et de l'habitat, visant à favoriser la mixité sociale et les constructions de haute qualité environnementale.

Par la suite, un groupe scolaire de petite taille ainsi que des commerces de proximité seront implantés sur la partie centrale du secteur et à terme, des constructions borderont le RD2m de chaque côté donnant à cette départementale l'allure d'une vraie rue de ville et non plus d'une pénétrante à grande vitesse.

Depuis l'origine de ce dossier, nous vous avons régulièrement tenus informés et nous continuerons bien entendu à le faire.



La Fibre Optique

Demandée depuis très longtemps à la Communauté Urbaine du Grand Nancy par la Ville de Tomblaine, (**qui n'en a pas la compétence**), le déploiement de celle-ci est en cours de réalisation.

Pour des raisons techniques, le planning initial a dû être décalé.

Les dates prévisionnelles annoncées ce jour pour la commercialisation sont indiquées par poches, selon le plan joint.

À ce jour, des travaux de pose de câbles optiques dans les rues en parallèle du réseau téléphonique existant sont réalisés par des entreprises et permettront ainsi aux Tomblainois d'accéder au très haut débit.

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux d'extension du réseau de fibre optique par le Grand Nancy, des offres d'abonnement sont proposées aux particuliers par des opérateurs privés. Le raccordement final à votre domicile se fera par l'installation d'une prise optique.

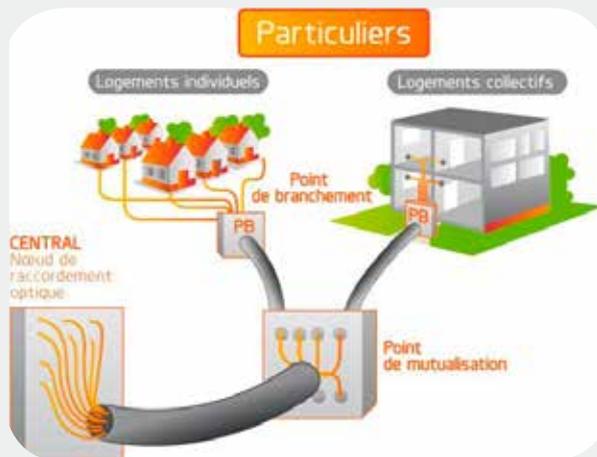
Le triple play ou le quadruple play.

C'est un contrat unique souscrit auprès de votre fournisseur d'accès internet (FAI) qui inclut 3 ou 4 services :

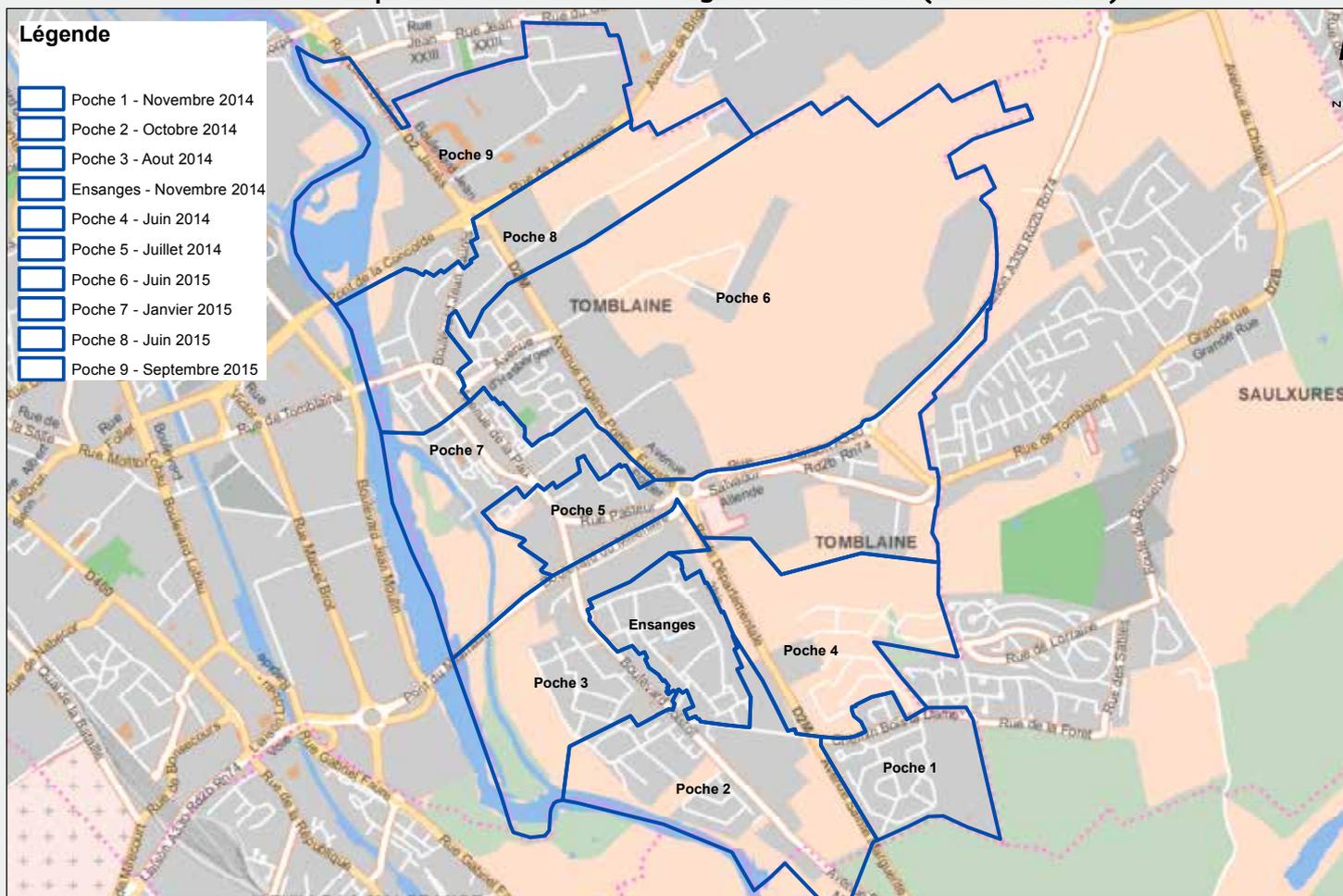
- le téléphone fixe
- un accès internet
- la télévision
- le téléphone mobile

Cette nouvelle technologie FTTH (Fiber To The Home) offre un débit plus puissant et de meilleure qualité. La fibre optique est la réponse la plus adaptée aux nouveaux usages.

- Télévision Très Haute Définition (4K/8K) et télévision 3D sur un ou plusieurs postes / Usage de la téléphonie sur IP et de la visioconférence dans des conditions optimales / Téléchargement instantané et consultation de vidéos sur PC, sur une ou plusieurs télévisions / Écoute de musique haute qualité / Amélioration des services album photo / Développement de blogs vidéo / Stockage sécurisé des données / Jeux en réseau / Télétravail à domicile.



Dates auxquelles vous devriez être éligibles à ce service (source CUGN)



Lumières sur la Ville



Dans une ville, la lumière assure plusieurs fonctions essentielles : sécuriser les lieux publics (rues, squares, places, abords des équipements publics) et embellir l'espace public grâce à un mobilier urbain adapté, plus esthétique et moderne.

La Communauté Urbaine du Grand Nancy et la Ville de Tomblaine ont engagé un Plan Lumière et ont choisi, dans une démarche de Développement Durable, d'utiliser des ampoules à faible consommation d'énergie. Celui-ci consiste à repenser l'éclairage public de manière globale et cohérente en remplaçant les

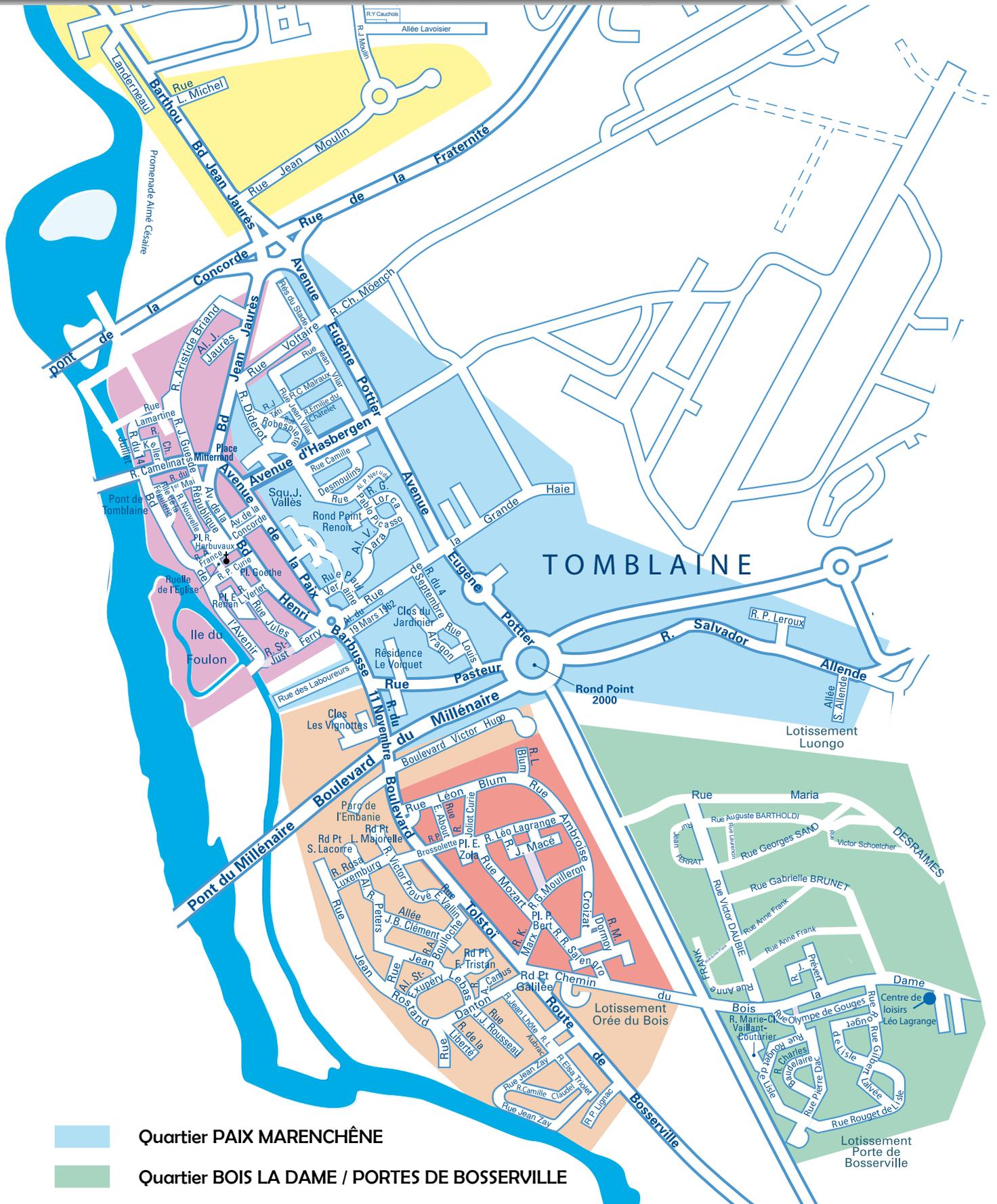
candélabres anciens et en ajoutant des nouveaux lorsque cela est nécessaire. Cela a consisté à mettre en place des réducteurs de puissance qui ont engendré une économie d'énergie de 30%.

A ce jour, notre commune est éclairée par 1700 points d'éclairage public (les rues et sites suivants ont été créés ou renouvelés : le quartier Marenchène/Place des Arts/Hasbergen/Diderot/ Desmoulins/Concorde/République/Place Mitterrand/Paix/Mandela/Pasteur/ Aragon/Camélinat/Avenir/ZAC et rue du Bois la Dame et le Monument aux Morts /Fontaine Signal/Fresque place de Goethe ont été illuminés).

Sur les 1 700 points d'éclairage, 408 points ont été remis aux normes dans le plan lumière soit 24% de l'éclairage de notre commune.



Les réunions de quartiers



- Quartier PAIX MARENCHÈNE
- Quartier BOIS LA DAME / PORTES DE BOSSERVILLE
- Quartier VILLAS DE TOMBLAINE / ORÉE DU BOIS
- Quartier ENSANGES
- Quartier de la PISCINE LIDO à la CITÉ SCOLAIRE
- Quartier CENTRE-VILLE

Invitation aux réunions de quartiers 2014

Chaque année, l'équipe municipale vous convie aux réunions de quartiers afin de recueillir vos demandes et vos avis.

Soucieux de faire vivre une démocratie de proximité active, nous voulons grâce à ces réunions favoriser l'implication de toutes et de tous dans la vie de Tomblaine.

Il s'agit là d'une initiative concrète, un temps fort de présentation et de partage des projets municipaux et des politiques publiques en faveur de Tomblaine et de ses habitants.

Venez nombreux vous informer et dialoguer avec vos élus.

Quartier Paix/Marenchêne

Lundi 3 novembre 2014 à 18 h 00 - Forum de l'Espace Jean Jaurès

Quartier Bois la Dame/Portes de Bosserville

Jeudi 6 novembre 2014 à 18 h 00 - Restaurant Léo Lagrange (Centre de Loisirs)

Quartier Villas de Tomblaine/Orée du Bois

Lundi 17 novembre 2014 à 18 h 00 - Mille Club

Quartier Ensanges

Vendredi 21 novembre 2014 à 18 h 00 - Mille Club

Quartier Lido/Stade Picot/Cité Scolaire

Lundi 24 novembre 2014 à 18 h 00 - Hôtel de Ville

Quartier Centre Ville

Jeudi 27 novembre 2014 à 18 h 00 - Hôtel de Ville



Les élections municipales de mars dernier ne nous ont pas été favorables. Cependant, au nom de l'ensemble de nos colistiers, nous souhaitons remercier toutes celles et tous ceux qui ont voté pour notre liste, qui compte désormais quatre élus au conseil municipal.

Au cours de ce nouveau mandat, nous continuerons à exprimer notre avis sur les décisions ou les propositions de la majorité en place. Nous nous efforcerons d'être des intervenants vigilants, n'ayant pour objectif que l'intérêt général.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires, effective depuis la rentrée de cette année, et des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires), dont le financement reste incertain, d'ici à deux ans, aura toute notre attention, car sauf à mettre à contribution une nouvelle fois les familles, il ne restera que les recettes fiscales pour financer cette réforme.

C'est dans cet esprit, que nous siégerons au conseil municipal et dans les commissions dont nous faisons partie, avec vigilance et détermination.

Les élus de la liste DEMAIN TOMBLAINE

EXCEPTIONNEL

DERNIERS LOTS

DISPONIBLES

TOMBLAINE MARENCHÊNE

Livraison septembre 2014



573636000

5 minutes de la place Stanislas !

Votre pavillon de type 5, 4 chambres avec garage et jardin, 194.238,32 €*

Label QUALITEL - T.H.P.E. RT 2005 (Très Haute Performance Énergétique)
Panneaux solaires pour la production d'eau chaude - Le neuf au prix de l'ancien

 contact@le-nid.fr - www.le-nid.fr
Tél. 03 83 36 42 20







TOMBLAINE.FR

